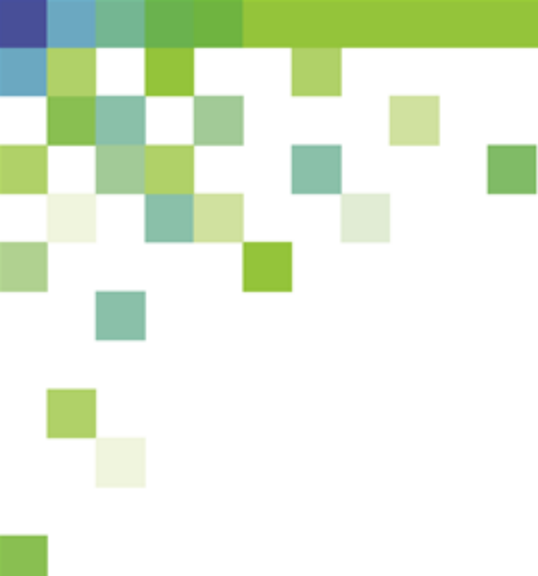




Quelles mesures de mobilité en cas de situation exceptionnelle ?

- WEBINAIRE -

07/12/2023



Un FACILITATEUR MOBILITY AND FLEET

pour vous **accompagner**
vers une mobilité plus **durable**



Avant de commencer...



Coupez votre micro



Coupez votre caméra



Séance de questions à la fin

La modératrice et les intervenants



Emmanuelle Brunetti
Experte mobilité



Gaston Bastin
Bruxelles
Environnement



Caroline Laurent
STIB



Pierre Bertin
BNPPF

Situations d'urgence ?



Pics de pollution

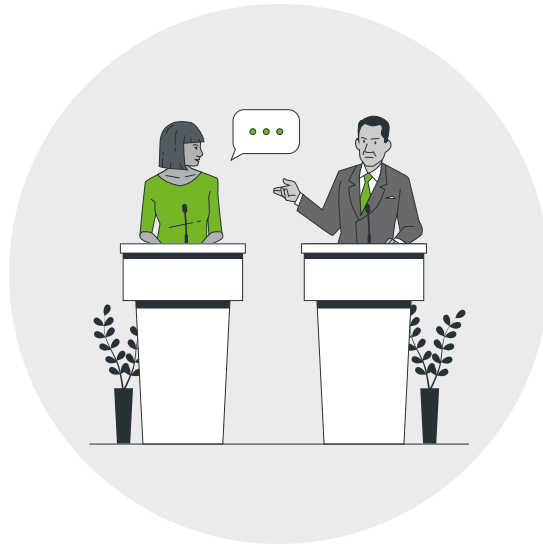


**Conditions météorologiques
extrêmes (tempête, neige,...)**



**Grèves des transports en
commun**

Situations d'urgence ?



**Fermeture d'une partie de
l'infrastructure bruxelloise
(événements ou sommets politiques)**



**Limitations des déplacements ou
confinement (crise sanitaire,
risque d'attentats,...)**

Pic de pollution

Activation du seuil d'alerte

- 10 évènements (depuis 2007)
- Tous entre décembre et mars

Activation de la phase d'information

- 20 évènements (depuis 2016)
- 18 entre décembre et mars



Grève générale

Automne 2023

4 jours répartis sur novembre et décembre



Menace terroriste/lockdown

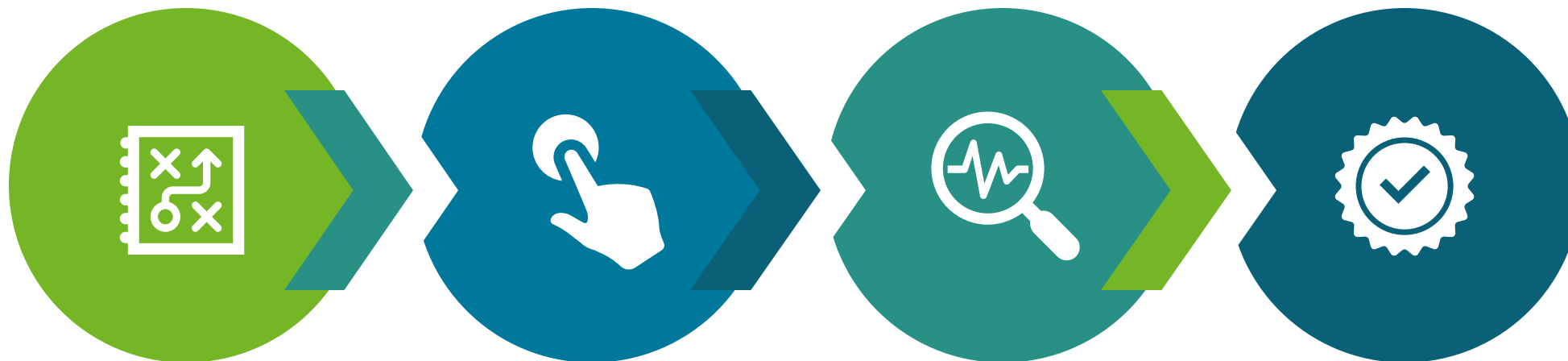
Crise du Covid - lockdown

Mars – juin 2020

Attentats



Le rôle du Mobility Manager



**S'assurer qu'il y
a un plan**

Si non le construire

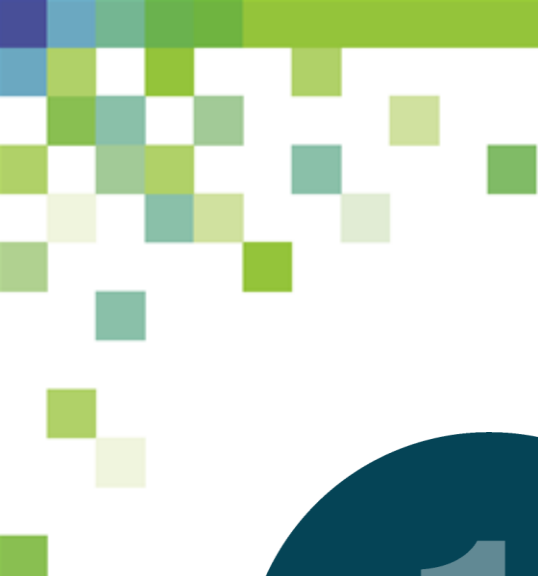
**Activer le plan et le
suivre**

S'assurer que les
différentes étapes sont
bien réalisées

**Évaluer l'efficacité et
améliorer les points
problématiques**

Temps de décision,
multiplicité des acteurs,...

**Sécurité en priorité
mais éviter un retour
massif vers la
voiture**



Agenda

1
*La mesure “plan de
situation d’urgence”*

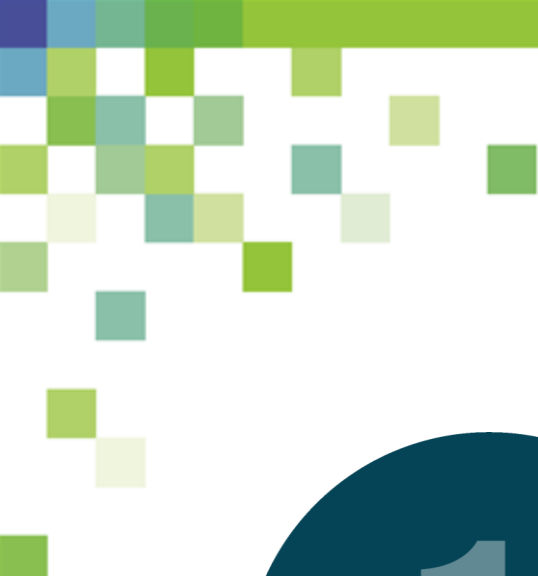
Gaston Bastin
Bruxelles Environnement

2
*Le plan de situation
d’urgence de la STIB*

Caroline Laurent
STIB

3
*Le plan de situation
d’urgence de BNP
PARIBAS FORTIS*

Pierre Bertin
pour BNP PARIBAS FORTIS



Agenda

1
*La mesure “plan de
situation d’urgence”*

Gaston Bastin
Bruxelles Environnement

2
*Le plan de situation
d’urgence de la STIB*

Caroline Laurent
STIB

3
*Le plan de situation
d’urgence de BNP
PARIBAS FORTIS*

Pierre Bertin
pour BNP PARIBAS FORTIS



Que dit la loi ?

1° (...) l'entreprise fixe les mesures qu'elle mettra en place afin de répondre aux situations exceptionnelles, telles que des conditions météo difficiles, des pics de pollution et tout autre événement extérieur limitant l'accès à l'entreprise en voiture ou réduisant l'offre de transports en commun. Il s'agit de mesures permettant de limiter l'impact sur l'activité de l'entreprise, telles que favoriser le transfert modal, encourager le covoiturage ou organiser le télétravail

2° En situation exceptionnelle, l'entreprise communique sur les mesures qu'elle a définies conformément au point 1° ainsi que sur son accessibilité multimodale, dans les meilleurs délais.

Situations à anticiper

- Grève des transports en commun
- Pic de pollution
- Alerte météo
- Confinement (sanitaire, terrorisme, ...)
- Accès limité (chantier, sommet, manifestation)
- Niveau de menace
- Changement de l'accessibilité (good move, nouvelle ligne,...)



Seuil d'information
et de
sensibilisation



Seuil d'information
et d'intervention



Seuil
d'intervention 1



Seuil
d'intervention 2

Quelles sources d'information ?

Situation	Source
Grève des TC	STIB , SNCB , Presse
Pic de pollution	Recevoir les alertes
Alerte météo	IRM
Accès limité (chantier, sommet, manifestation)	Bruxelles Mobilité , Commune (exemple), EU
Changement de l'accessibilité (good move, nouvelle ligne, ..)	
Lockdown (sanitaire, terrorisme, ...)	Be-alert , OCAM
Niveau de menace	

Quelles mesures?

Communiquer !

Dans tous les cas :

- Informer de la situation
- Déplacements déconseillés / interdits / obligatoires ?
- Itinéraires ou modes alternatifs à privilégier
- Enoncer les mesures d'accompagnement mises en place (renvoi vers l'intranet)
 - Mesures publiques
 - Mesures de votre organisation
- Qui contacter ?
- Préparer les com' en amont !

Quelles mesures?

Prioriser

- **Les 3 « V »** : Verminderen > Verschuiven > Verschonen
 1. Réduire les déplacements
 2. Report modal
 3. Réduire les émissions
- Respecter le **principe STOP** !

Mode actif > TC > Covoiturage > Voiture



Quelles mesures?

Éviter le déplacement (pour les profils compatibles)

- Télétravail
- Déplacement jour off
- Bureau satellite
- Réunion en ligne

Quelles mesures?

Si déplacement = nécessaire

Remboursement du mode alternatif :

- Indemnité vélo
- Vélo ou engin de mobilité partagé
- Ticket TC
- Trajet covoiturage
- Taxi / Collecto
- Indemnité kilométrique voiture

Utilisation des **flottes de service** :

- Vélos
- (Voitures)

+ rappeler les modalités d'utilisation et les infrastructures à disposition

Organisation des déplacements :

- Covoiturage
- Navette



Conclusion

- Situation exceptionnelle = **Opportunité**
 - Ramener la mobilité et le PDE à l'agenda
 - Ouvrir à de nouveaux horizons : test vélo, mobilité partagée, ...
 - Créer du lien : covoiturage, bureaux satellite, ...
- Les clés :
 - Bien se préparer : plan d'actions (quand, qui, quoi, comment, ...)
 - Communiquer (en amont)

Un template de plan d'actions et des communications à personnaliser vous seront proposés



Agenda

1

La mesure “plan de situation d’urgence”

Gaston Bastin
Bruxelles Environnement

2

Le plan de situation d’urgence de la STIB

Caroline Laurent
STIB

3

Le plan de situation d’urgence de BNP PARIBAS FORTIS

Pierre Bertin
pour BNP PARIBAS FORTIS



bruxelles
environnement
.brussels



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

STIB – MIVB

PDE : Mesure 7

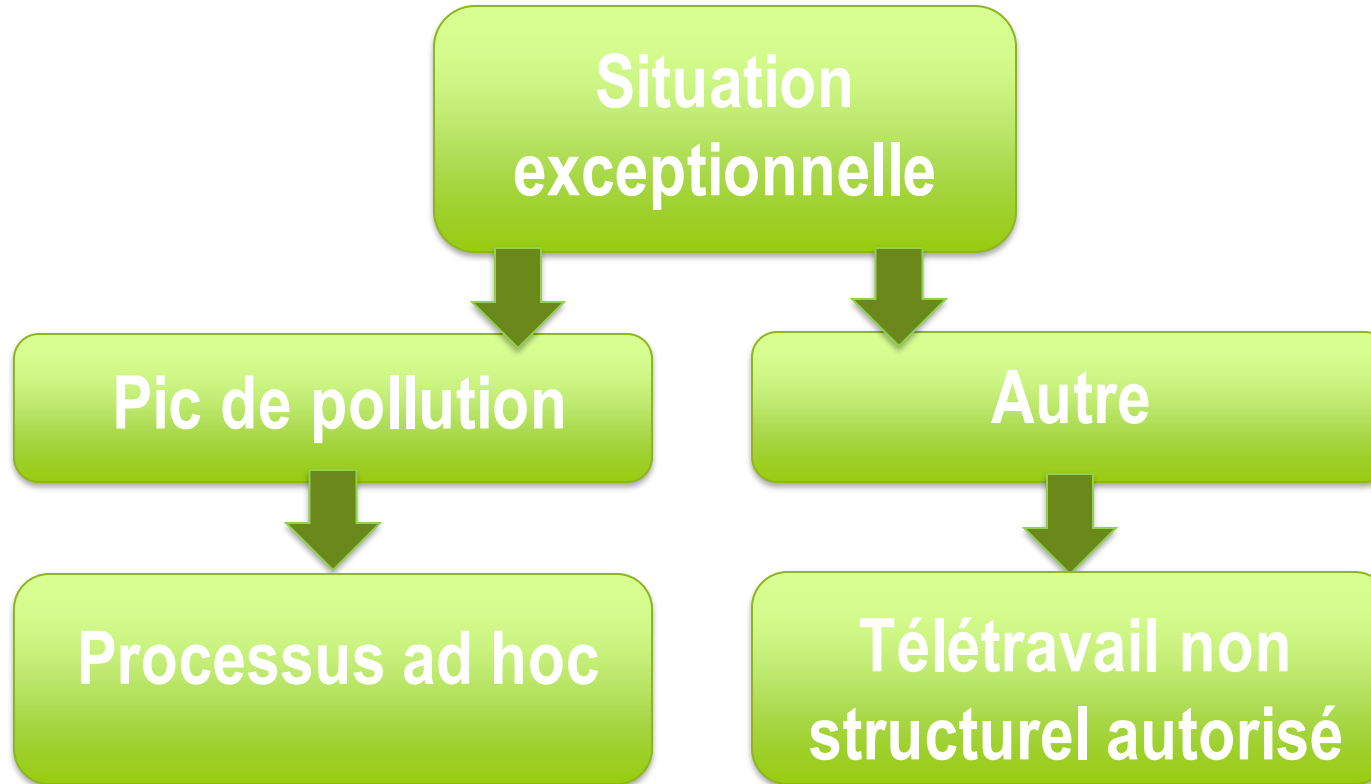
Caroline Laurent – Mobility
Manager



Table des matières

- Plan pour les situations exceptionnelles
- Processus “pic de pollution”
- Mesures mises en place
- Communication
- Difficultés rencontrées

Plan pour les situations exceptionnelles



Processus “pics de pollution”



Mesures mises en place

- **Télétravail**

- A partir du seuil 2
- Télétravail non structurel autorisé pour le personnel employé et cadre
- Ne concerne pas les ouvriers

- **Remboursement ticket de train**

- A partir du seuil 0
- Possibilité de demander le remboursement d'un ticket de train unique

Mesures mises en place

- Dérogation pour le personnel indispensable à la bonne circulation du réseau
 - En cas d'interdiction de circulation, seuil 2
 - Badge STIB fait office de dérogation
 - Uniquement pour le personnel indispensable à la bonne circulation du réseau et commençant et/ou terminant leur service avant et/ou après les heures de fonctionnement des transports en commun

Communication

- Intranet : info permanente



My News / A propos de la STIB / Que faisons-nous? / Responsabilité sociétale / 5 - Environnement / Pic de pollution



Pic de pollution

Qu'est-ce qu'un pic de pollution ?

Notre pays et la région bruxelloise connaissent régulièrement des pics de pollution dus à l'accumulation de polluants des gaz d'échappement des voitures, à l'activité industrielle et au chauffage des habitations et des bureaux.

Les pics de pollution apparaissent lorsque les conditions météo empêchent la dispersion des polluants dans l'air : faibles températures, absence de vent et surtout phénomène d'inversion thermique (couches d'air inférieures plus froides que les couches supérieures). On assiste alors à une dégradation générale de la qualité de l'air

La région bruxelloise a établi 4 seuils de concentration en polluants à partir desquels une information est communiquée au public et, dans certains cas, des mesures sont mises en œuvre pour limiter les émissions de polluants atmosphériques.

4 NIVEAUX DE MESURES D'URGENCE

Afin d'éviter ces pics, il est nécessaire de prendre des mesures d'urgence. Ces mesures visent à réduire les émissions de polluants, afin que le pic prévu (48 heures à l'avance) ne soit pas atteint. Il y a 4 niveaux d'intervention en fonction de la durée et de l'intensité du pic à éviter. N'hésitez pas à prendre connaissance sur le [site dédié](#).

Que fait la STIB en cas de pic ?

La STIB, en tant que société de transport en commun joue deux rôles importants lors de pics de pollution :

1. Un rôle d'opérateur qui met à disposition les transports en commun gratuitement à partir d'un certain seuil.

Communication

- Intranet : en cas d'alerte



Difficultés rencontrées

- **Système de dérogation initial trop lourd**
 - Dérogation papier initialement
 - Nouvel accord avec Bruxelles Environnement pour utiliser le badge depuis 2021
- **Processus peu rodé**



Agenda

1

La mesure “plan de situation d’urgence”

Gaston Bastin
Bruxelles Environnement

2

Le plan de situation d’urgence de la STIB

Caroline Laurent
STIB

3

Le plan de situation d’urgence de BNP PARIBAS FORTIS

Pierre Bertin
pour BNP PARIBAS FORTIS



**bruxelles
environnement**
brussels



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

État des lieux

Ce qui fonctionne bien

Pics de pollution



Evènement ou sommets politiques



Conditions météo extrêmes



État des lieux

Ce qui fonctionne bien

PERSONNE DE CONTACT



C'est la personne de contact qui est responsable de donner l'alerte.

COMMUNICATION



Les supports de communication sont prêts à l'avance.

LANCEMENT PROCÉDURE



Le lancement de la procédure de communication.

RÈGLES CONNUES



Les règles à suivre sont approuvées et connues de tous.

LES SOLUTIONS



Les solutions sont « populaires » : télétravail, covoiturage, bureaux satellite,...

LORSQUE L'ON PEUT...



...prévoir la situation et les conséquences bien à l'avance et de manière « certaine ».

Information permanente sur échonet

	Seuil 2 d'intervention	Mesures des seuils précédents + Il est interdit de circuler à Bruxelles (sauf Ring), sauf exceptions.	Probabilité faible
---	-------------------------------	--	--------------------

Que faire concrètement ?

En anticipant les risques et en préparant notre réaction en cas de pic, nous pouvons jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'air, tout en permettant le bon fonctionnement de la banque.

BNP Paribas Fortis vous accompagne en proposant une série de mesures pour limiter vos déplacements et faciliter les alternatives plus respectueuses de l'environnement telles que:

- Le télétravail;
- Les [bureaux satellites](#);
- Les web-conférences;
- Le décalage du jour de récup', si applicable, en accord avec la hiérarchie;
- Les transports en commun ;
- Le covoiturage.
- Les [bureaux satellites](#);
- Les web-conférences;
- Le décalage du jour de récup', si applicable, en accord avec la hiérarchie;
- Les transports en commun ;
- Le covoiturage.

Vous trouverez plus d'infos sur les pics de pollution sur [Echonet](#) et sur le site de [Bruxelles Environnement](#). Restez informé sur la qualité de l'air et recevez les notifications en téléchargeant l'application 'Brussels Air'.

(Sources : CSR, FAC Expertise Services & Energy Management et Bruxelles Environnement)

CONCRÈTEMENT, QUE FAIRE ?

En anticipant les risques et en préparant notre réaction en cas de pic, nous pouvons jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'air, tout en permettant le bon fonctionnement de la banque.

- Tenez-vous informé via les canaux de communication internes sur les mesures prises par l'entreprise en cas de pic de pollution.
- Limitez vos déplacements.
- Préparez votre itinéraire en fonction d'un mode de déplacement moins polluant : les transports publics, le vélo ou la marche (dans ces deux derniers cas, modérez vos efforts physiques et privilégiez les axes secondaires).
- Si la voiture est indispensable, choisissez un véhicule à haute performance environnementale et adoptez une conduite souple.
- Limitez le chauffage à 20° dans les bâtiments bruxelloises (obligatoire à partir du seuil 1).

BNP Paribas Fortis vous accompagne en proposant une série de mesures, dans certaines conditions, pour limiter vos déplacements et faciliter les alternatives plus respectueuses de l'environnement telles que:

- [Le télétravail](#);
- [Les bureaux satellites](#);
- [Les webconférences](#);
- Le décalage du jour off si applicable, en accord avec la hiérarchie;
- [Le covoiturage](#).

En cas de pic 1 ou 2, des dérogations sont possibles pour les travailleurs susceptibles de devoir se déplacer en voiture pour des interventions urgentes. Les fonctions concernées sont identifiées par les Business Continuity Officers, qui contactent également les fournisseurs.

Communication générale à l'avance

BNP PARIBAS
FORTIS La banque d'un monde qui change

FR DÉCONNEXION

Echonet MOBILE

Bonjour Dorothee

49.820 € 23/01/2020 15:04 GMT

Accueil > BE | Contre les pics de pollution, je m'implique !

ENVIRONNEMENT

BE | Contre les pics de pollution, je m'implique !

BCQ Communication - Publié le 18/12/2019 à 11:01 | Mis à jour le 20/12/2019 à 10:48

179 consultations 6

Langues
Nederlands
Français

Thématiques
ENVIRONNEMENT

Bruxelles connaît régulièrement des pics de pollution qui peuvent avoir des conséquences sur notre santé et notre environnement.

D'application toute l'année, le plan d'urgence de la Région bruxelloise comporte quatre niveaux qui correspondent chacun à des mesures visant à limiter l'usage de la voiture et à encourager les alternatives, ainsi qu'à limiter le chauffage dans certains bâtiments.

Concrètement, trois seuils critiques et un seuil de persistance ont été définis, chacun impliquant des mesures spécifiques à Bruxelles :

Drapeau	Niveau	Les mesures prises	Occurrence
	Seuil 0 d'information et de sensibilisation	Vous êtes invités à adapter votre comportement pour limiter les émissions de polluants	Environ 5 à 8 fois par an.
	Seuil 0+ d'information et d'intervention (persistance durant 2 jours du seuil 0)	Mesure du seuil 0 + La vitesse est limitée à 90km/h sur le Ring et à 50km/h maximum en ville. + La STIB et Villo! sont gratuits	Environ 1 fois par an
	Seuil 1 d'intervention	Mesures des seuils précédents + La température du chauffage est limitée à 20°C dans les immeubles de bureaux et bâtiments commerciaux.	Environ 1 fois par an

État des lieux

Ce qui fonctionne **moins** bien

Service FAC, mardi 16h40



Service Comm, mercredi 8h15





Conclusion



Importance d'être bien **préparé** pour pour réagir **vite**

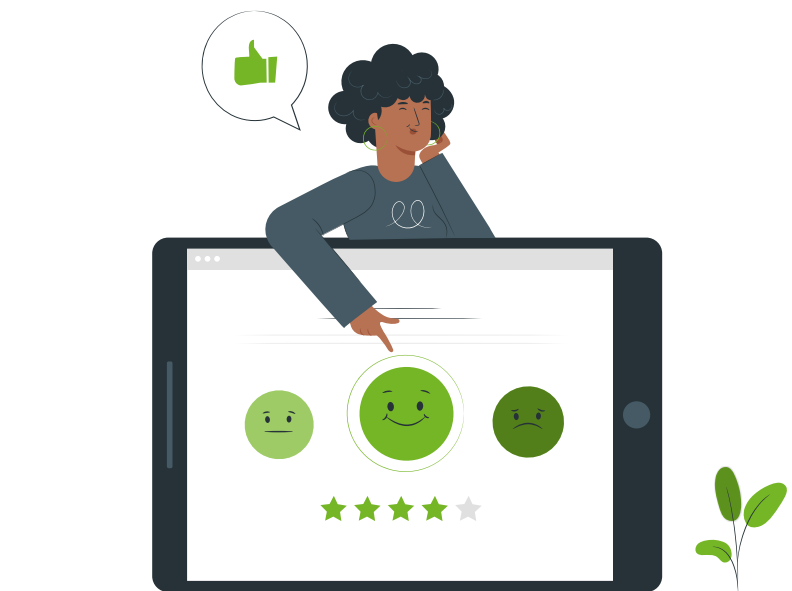


Les procédures et plans doivent donc être **clairs** et **précis**

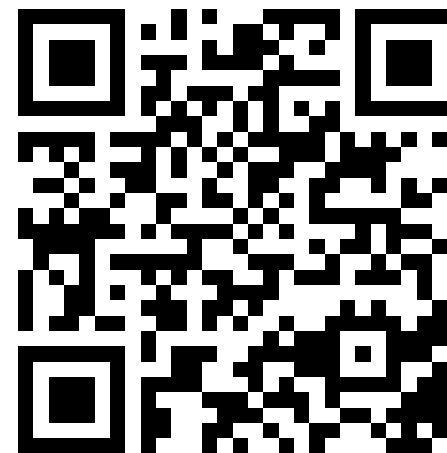


Enfin, une importance à la **communication** doit être accordée

Donnez-nous votre avis !



LIEN VERS L'ÉVALUATION



<https://su.vc/webinaire7dec23>